

# RETOUR SUR...

## Le bon usage des colonnes enterrées : tous concernés !

■ C'est vrai : les colonnes permettent d'améliorer considérablement l'hygiène et le cadre de vie.

Mais, tous ces avantages s'étiolent si on n'en fait pas bon usage ! Or, sur certains sites, nous constatons des dysfonctionnements. Voici donc quelques brefs rappels toujours utiles à partager.



Vous devez obligatoirement déposer vos sacs d'ordures dans les colonnes et non pas au pied des colonnes.

Dans quelles colonnes ? Le principe est simple, vous disposez de trois cuves pour trois types de déchets : marron pour les ordures ménagères, jaune pour les emballages et vert pour le verre. Utilisez la colonne appropriée en fonction de vos types de déchets. Veillez à ne pas obstruer les tambours des colonnes : pour cela c'est simple aussi, il suffit d'utiliser des sacs poubelles de taille appropriée : 50 litres. Enfin ne déposez pas dans la colonne des déchets de type encombrants, même de petite taille, cela peut provoquer une dégradation de la colonne et remettre en cause la collecte pour une durée indéterminée. La propreté d'un site c'est l'affaire de tous !

## Des loges plus accueillantes

■ Coup de jeune dans vos bureaux d'accueil au 25 rue Rabot, 19 rue de l'Union et 5, rue Réchossière. Ces trois sites ont fait l'objet de travaux d'embellissement portant sur les revêtements de sols et une remise en peinture. Objectif : mieux accueillir les locataires tout en offrant un cadre de travail plus agréable pour les personnels de proximité.

## Du côté des institutions

### ■ Signature des premiers contrats emplois d'avenir

L'Office a signé ses premiers contrats emplois d'avenir au bénéfice de quatre jeunes Albertivillariens. Ces jeunes recrutés en emplois d'avenir intègrent l'Office pour une durée de 3 ans sur des missions au service direct des locataires. Trois d'entre eux rejoignent les bureaux d'accueil comme agents d'entretien et un quatrième intègre la régie comme agent peintre. L'Office s'engage, par la signature de ces contrats, à leur garantir un dispositif de professionnalisation : un tuteur pour chaque jeune, un parcours d'intégration et de formation, l'identification des perspectives individuelles au sein de l'Office.



## Plein feux sur les espaces extérieurs

■ Améliorer votre cadre de vie, c'est l'objectif que poursuit l'Office avec la réalisation de chantiers de réaménagement d'espaces extérieurs. Du côté du Landy, la **résidentialisation de Rosa Luxemburg** se poursuit. Pour mieux délimiter les espaces privés et publics, l'Office restructure et sécurise les entrées d'immeubles tout en créant de nouveaux espaces verts. Côté Villette, les travaux sont lancés. En **réaménageant le parvis du 23 rue de l'Union**, l'Office espère bien contribuer à rendre les abords de la résidence plus confortables et agréables pour ses locataires. A Cochenec, les travaux du square Jarry sont terminés. Les enfants les plus jeunes ont désormais des jeux adaptés à leur âge tandis que les parents peuvent profiter des bancs en toute tranquillité depuis la fermeture du square. Enfin, des **travaux d'embellissement** démarrent à **Firmin Gémier**.

## Tour des chantiers en images

■ L'Office contribue à construire la ville de demain avec des logements sociaux pour tous ! Quartier Villette- Quatre Chemins : le chantier s'achève au 41 avenue Jean Jaurès où l'Office livrera **30 nouveaux logements sociaux** répartis en 4 bâtiments. Du côté du Landy, face à la résidence Rosa Luxemburg, le chantier va également bon train. L'Office va acquérir en VEFA sur ce programme immobilier « Le Bartholdi » **33 nouveaux logements sociaux et 27 emplacements de parking**.



A côté des Toits Bleus, au 50bis rue Charles Tillon, un nouveau chantier commence pour l'Office. Il s'agit de la construction de **18 nouveaux logements sociaux**.



Pages 4-5  
À LA UNE



## L'OPH développe la vie locale

Page 2

### EN BREF

#### Lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction



Page 6

### COMMENT "ÇA MARGHE" ?

#### Le raccordement à la fibre optique de votre logement



Page 7

### PORTRAIT

#### Le collectif de locataires du 21 rue de la Commune de Paris



## 2/3 EN BREF

- Lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction
- Préparez votre fête des voisins
- Balade urbaine à la Maladrerie

## 3 Agenda

## 4/5 À LA UNE

- L'OPH développe la vie locale

## 6 COMMENT "ÇA MARCHE" ?

- Le raccordement à la fibre optique de votre logement

## 7 PORTRAIT

- Le collectif de locataires du 21, rue de la Commune de Paris

### Question-Réponse :

- Comment savoir si j'ai des punaises de lit dans mon logement ?

## 8 RETOUR SUR...

- Le bon usage des colonnes enterrées
- Plein feux sur le réaménagement des espaces extérieurs
- Des loges plus accueillantes
- Tour des chantiers
- Signature des premiers contrats emplois d'avenir

Directrice de la publication : B. Manceau  
 - Rédaction, coordination : Natacha Romane  
 • Réalisation : Pellicam • Impression : Grenier  
 • Crédits photo : M. Barriera, W. Vainqueur, OPH d'Aubervilliers  
 - Tirage : 9 000 ex (avril 2014) sur papier recyclé

# EN BREF

## Lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction



■ Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de qualité de service, l'Office réalise tous les 3 ans une enquête de satisfaction auprès de ses locataires. Vous pourrez être sollicités par téléphone pour répondre à cette nouvelle enquête qui se déroulera en avril et mai prochains auprès d'un échantillon représentatif de locataires. Menée par le cabinet INIT, cette enquête basée sur un questionnaire a pour objectif d'établir un baromètre de satisfaction, de cerner les attentes des locataires et de mesurer le chemin parcouru depuis 3 années.

Elle permet également de faire le point sur la perception de la qualité du service rendu et d'obtenir des pistes de réflexion pour les orientations stratégiques de l'Office. Nous reviendrons vers vous pour partager l'analyse et la restitution des résultats après la rentrée.

## Préparez votre fête des voisins

■ C'est reparti pour la 15<sup>e</sup> édition qui se déroulera cette année le vendredi 23 mai. Imaginez d'ores et déjà le moment de convivialité que vous avez envie de partager entre voisins. N'oubliez pas de faire connaître votre projet auprès de votre bureau d'accueil.

Pour une fête plus belle et plus réussie, l'Office met à votre disposition des affiches, invitations, badges, ballons, T-Shirt.

A noter aussi, si vous êtes locataires et constitués en association, vous pouvez solliciter une aide financière forfaitaire. Rendez-vous sur notre site internet [www.oph-aubervilliers.fr](http://www.oph-aubervilliers.fr) pour connaître les modalités et télécharger le formulaire.



# Agenda

Vos réunions locataires : pour échanger et discuter sur toutes les questions liées à votre logement, votre immeuble.

- 91 rue Charles Tillon : mardi 6 mai 2014 à 18h30 - Ecole Robespierre- Chemin des Prés Clos.
- 112 et 120 rue Cochenec, 114/116 rue Tillon, 6/8/10/12 Jarry et Adrien Huzard : mercredi 14 mai 2014 à 18h30 - Ecole Robespierre- Chemin des Prés Clos.
- 48 rue Crèvecoeur- 33,37/39 et 43 boulevard Anatole France : mercredi 21 mai à 18h30- Ecole rue Schaeffer
- 1 à 7 rue Réchossière : mercredi 28 mai 2014 à 18h30 - Salle du 34 rue Hémet.

Consultez la rubrique agenda sur notre site : [www.oph-aubervilliers.fr](http://www.oph-aubervilliers.fr)

# Édito

En raison des élections municipales, il n'y a exceptionnellement pas d'édito dans ce numéro.

Vous le retrouverez dans votre prochain numéro de Cités en juin prochain.

# EN BREF

## Balade urbaine à la Maladrerie

■ Profitez de l'arrivée du printemps pour faire une balade pas comme les autres !

Suivez le guide : Hocine Ben, auteur, écrivain, slameur, natif de la cité de la Maladrerie. Au fil de la balade, il vous propose de vous faire découvrir en mots cette architecture singulière et ses habitants. Une approche vivante d'un site classé "patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle".

Ouverte à toutes et à tous, votre balade sera agrémentée de rencontres avec les habitants, d'échanges avec les architectes et visites d'ateliers d'artistes. Une manière unique et originale de découvrir la Grande et la Petite histoire de ce quartier emblématique des années 80. Organisée par le Conseil Départemental du Tourisme du 93, l'OPH soutient cette initiative en proposant 5 rendez-vous en 2014.

Les dates des balades pour 2014 : 26 avril / 28 juin / 26 juillet / 13 septembre / 25 octobre.  
RDV à 14h

Renseignements pratiques : sur inscriptions auprès du CDT 93 – tel : 01 49 15 98 98  
Pour en savoir plus : [www.cdt93.com](http://www.cdt93.com)



# À LA UNE

Au-delà de son parc de logements, l'OPH gère également des locaux d'activité. Situés en pied d'immeuble, ils contribuent largement à la dynamique de proximité dans la ville et au bien vivre de ses habitants.



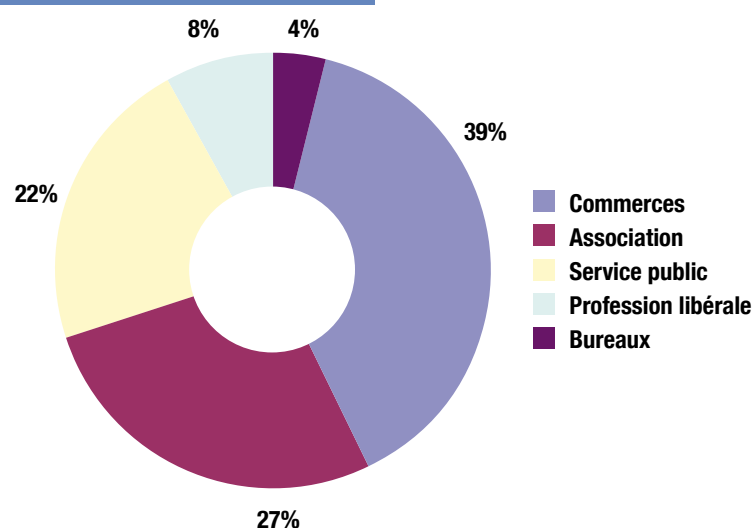
## L'OPH développe la vie locale

### Des locaux bien occupés

Au total, l'OPH gère 210 locaux d'activité situés en rez-de-chaussée de ses immeubles d'habitation, un peu partout dans la ville. Ils sont principalement occupés par des commerces même si les activités associatives et de service

public occupent une place importante. La vacance est faible du fait de la vitalité commerciale mais aussi de la fidélité des commerçants. Pour exemple sur l'année 2013, nos locaux d'activités ont enregistré 13 nouvelles entrées : 3 nouveaux commerces, 8 activités de service public et associatives et 2 activités professionnelles.

Occupation des locaux de l'OPH



### Des locaux dans les constructions neuves

Parmi ses programmes de construction, l'Office prévoit la création de nouveaux locaux d'activités. Ce qui est par exemple le cas pour l'opération qui s'achève au 41 avenue Jean Jaurès : en plus des 30 nouveaux logements sociaux, le rez de chaussée du bâtiment en front d'avenue disposera d'un local commercial de 485m<sup>2</sup> sur 3 niveaux. De même sur le chantier qui vient d'être lancé au 50bis rue Charles Tillon, le programme comprend 18 logements sociaux ainsi que deux locaux d'activité, l'un de 213 m<sup>2</sup> et l'autre de 260 m<sup>2</sup>

### Le service commerce : un interlocuteur au quotidien

Le service commerce de l'Office, à l'instar de celui de la Ville, est un interlocuteur pour toutes celles et ceux qui travaillent à apporter des services et commerces de proximité



aux habitants et à créer du lien social. Au-delà de la gestion locative, le service de l'Office mène un travail partenarial à travers l'orientation et le montage des projets. Il est attentif aux activités qui souhaitent s'implanter. Il l'est également face aux problématiques que pourraient rencontrer les commerçants.

### Favoriser une offre variée et adaptée aux besoins de la population

Si l'OPH est un bailleur comme un autre en ce qui concerne la location des locaux d'activité, il est aussi un acteur de l'aménagement urbain et de la politique sociale. C'est d'abord la viabilité des projets des candidats à l'occupation des locaux qui est regardé. Pour autant, l'objectif de favoriser une offre de commerces et de services adaptée aux besoins des habitants est déterminante dans la sélection des candidats. L'équilibre délicat entre contrainte économique d'une part et utilité publique et qualité des activités d'autre part caractérisent les relations qu'entretient l'OPH avec les occupants de ses locaux.

#### Vous recherchez un local d'activité ?

Adressez-nous votre demande via la fiche de candidature dûment remplie, téléchargeable sur notre site [www.oph-aubervilliers.fr](http://www.oph-aubervilliers.fr).

Attention : aucune demande ne sera traitée sans dépôt de fiche candidature

## FOCUS sur :

### Ces activités récemment installées au pied de vos immeubles

#### Des commerces

- L'Agence Centrale, agence immobilière : 102 avenue Victor Hugo
- La société TPP, société spécialisée dans la vente de produits de peinture à l'attention des particuliers et professionnels : 116, avenue Victor Hugo
- La boulangerie Casanova (reprise du fonds de commerce) : 156 rue Danielle Casanova

#### Des activités professionnelles

- Cabinet LUMINET et ZEINI, cours de yoga et consultation en psychothérapie : 126 rue Danielle Casanova
- Cabinet PCION -RARIVOMANANA et GUICHARD, cabinet d'infirmières : 19 rue des Cités

#### Des services publics ou activités associatives

- Plaine Commune - Unité Emploi insertion: Maison de l'emploi, 62 avenue de la République
- Office Municipal de la jeunesse d'Aubervilliers : 37/39, rue Anatole France
- Plaine Commune - Unité nettoyage, 25 rue Charles Tillon
- Service éducation de la ville d'Aubervilliers (3 locaux) : 3 rue Réchossière, salle du Bassin à la Maladrerie, 62 avenue de la République
- La Fripouille et salle de quartier : 12 rue Paul Bert
- L'AIVS CLAJJ, agence immobilière à vocation sociale et comité local pour le logement autonome des jeunes : 48 rue Crèvecoeur

# COMMENT “ÇA MARCHE” ?

## Le raccordement à la fibre optique de votre logement

L'Office, via l'opérateur SFR, achève le raccordement vertical à la fibre optique des immeubles de son parc. Cela va vous permettre, si vous le souhaitez, de souscrire à une offre très haut-débit auprès de l'opérateur de votre choix. Avant cela, voici quelques réponses à des questions que vous pouvez vous poser : qu'est-ce que la fibre optique ? Mon immeuble est-il raccordé ? Comment bénéficier des services de la fibre dans mon logement ? Quels travaux cela implique-t-il dans mon logement ?



### Qu'est-ce que la fibre optique ?

■ Une fibre optique est un fil, plus fin qu'un cheveu qui conduit de la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre transporte de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière. La fibre assure des débits plus élevés et de meilleure qualité. Elle permet de bénéficier des services d'accès à internet et d'offres multi services tel que « le triple play ».

### Comment savoir si mon immeuble est raccordé ?

■ Par voie d'affichage, vous avez dû être informé, par l'opérateur d'immeuble SFR, de la réalisation du raccordement vertical de votre immeuble. Concrètement votre immeuble est raccordé lorsque les travaux de pose de la fibre dans la colonne montante ont été réalisés. Cette opération consiste à poser de la fibre depuis le bas d'immeuble (niveau cave) jusqu'aux étages en utilisant les infrastructures existantes contenant déjà des câbles (gainés techniques) pour venir

alimenter les boîtiers d'étage. Puis, une fois ce réseau de lignes installé, la mutualisation doit être mise en service. Il s'agit de permettre à l'ensemble des opérateurs d'utiliser ce réseau et de s'y raccorder afin de commercialiser leurs offres auprès des locataires de l'immeuble.

### Comment bénéficier des services de la fibre dans mon logement ?

■ En raison du respect de la loi de modernisation de l'économie, dès la réalisation de la mutualisation, vous êtes informés et sollicités par les différents opérateurs (Bouygues, Free, Orange, SFR...). Il vous appartient de demander le raccordement de votre logement à l'opérateur de votre choix. Pour cela il vous faudra souscrire à une offre et gérer directement votre abonnement. Si

vous ne souhaitez pas disposer d'une offre de services très-haut débit, vous êtes libre et malgré les sollicitations commerciales dont vous pourrez faire l'objet, vous n'avez aucune obligation de faire raccorder votre logement ni de souscrire à une quelconque offre. Si vous changez d'avis, vous pourrez toujours contacter ultérieurement un opérateur.

### Quels types de travaux cela implique-t-il dans mon logement ?

■ Le raccordement de votre logement consiste à amener la fibre depuis le boîtier d'étage situé sur votre palier jusqu'à une prise située à l'intérieur de votre logement. C'est l'opérateur que vous avez retenu qui procède à ce raccordement ainsi qu'à l'installation de la prise optique nécessaire dans votre logement.

### Le saviez-vous ?

■ Enquête OPS (Occupation du Parc Social): vous devez obligatoirement y répondre. Vous avez reçu ou allez recevoir votre formulaire d'enquête OPS. La loi oblige tous les deux ans les bailleurs, à connaître l'occupation de leurs logements sociaux. Tous les locataires sont concernés. Si vous ne répondez pas à cette enquête, ou si votre dossier est incomplet, vous vous exposez à payer une pénalité. Pour rappel, cette enquête a pour objectif de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des locataires des logements sociaux, afin de compléter les statistiques nationales sur l'occupation du parc locatif social et d'en suivre l'évolution afin d'y apporter des réponses les mieux adaptées. Elle permet également, pour les logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer solidarité (S.L.S.), de déterminer un éventuel dépassement des plafonds de ressources.

# PORTRAIT

## Le collectif de locataires du 21, rue de la Commune de Paris

■ Ils nous ont sollicités et ont choisi de nous transmettre ce texte qui témoigne de leur volonté : celle de faire avancer les choses, d'établir un dialogue et de créer du lien. De notre côté, nous nous réjouissons de leur initiative et vous invitons à les découvrir à travers ce texte.

« Associons nos efforts...C'est souvent dans l'urgence que naît un collectif d'habitants. Parce que soudain on se dit que si on ne fait rien, rien ne sera fait. Habiter en « HLM » ce n'est pas laisser la force des choses s'installer. Parce que chacun était dans son coin et ne savait vers qui se tourner, parce qu'un gardien ne peut être sur plusieurs terrains à la fois et a besoin qu'on lui simplifie la tâche en centralisant les demandes, parce que la communication de l'OPH a besoin d'être mieux relayée, parce qu'un locataire a son mot à dire sur son lieu de vie, pour toutes ces raisons, le collectif est né. Son objectif ? En plus d'un



dialogue avec le bailleur, c'est d'abord l'immeuble...pour les habitants, le bailleur, et l'élu au logement...car un immeuble fait aussi partie de la ville. »

Pour le Collectif d'habitants du 21 rue de la Commune de Paris  
maryse.emel@yahoo.fr

## Questionréponse

### Comment savoir si j'ai des punaises de lit dans mon logement ?

Si la propreté d'un logement n'est pas le seul facteur d'arrivée des premières punaises, une bonne hygiène et une détection rapide permettent d'éviter les infestations. Les punaises de lits aiment les espaces sombres et les endroits calmes. Elles sortent donc surtout la nuit. Les chambres à coucher et salon avec canapé sont les pièces principalement ciblées. Ces insectes sont petits et leurs larves ne mesurent qu'un ou deux millimètre. Elles peuvent donc s'insinuer dans les moindres espaces ce qui les rend difficiles à repérer. L'infestation de punaises de lits se constate par la présence de piqûres visibles

sur la peau, souvent en rang d'oignon ou groupées, la présence de petites taches noires (qui sont des déjections) sur le matelas, sommier et les murs accompagnées souvent par de grandes et longues traces de sang sur les draps qui sont dues à l'écrasement des punaises lors de votre sommeil. Si ces signes apparaissent, n'hésitez pas à le signaler auprès de votre bureau d'accueil. Nombreuses sont les règles à respecter pour se débarrasser définitivement des punaises. Avec votre accord, nous pouvons faire intervenir une entreprise spécialisée à vos frais. Elle pourra vous fournir un diagnostic, conseil et traitement.